



## Point d'accueil numérique - Blois (Préfecture)

Dernière modification le 22 février 2021 - La Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

### Contactez-nous

Tél : [02 54 70 41 41](tel:0254704141) (tel:0254704141)

Courriel : <https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Contactez-nous> (https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Contactez-nous)

Site web : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr> (http://www.loir-et-cher.gouv.fr)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

### Adresse

1 place de la République  
Préfecture du Loir-et-Cher  
41000 Blois

### Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 10h00 à 11h45 de 14h00 à 15h45

Un point d'accueil numérique c'est : un ordinateur avec un accès aux sites internet dédiés aux téléprocédures ; la possibilité de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs ; la possibilité de vous faire accompagner par un médiateur numérique. Il s'adresse prioritairement aux personnes ne disposant pas d'outils informatiques personnels, ou peu à l'aise avec Internet.